

DEPECES TELEGRAPHIQUES

CANADA

Encore l'Armée du Salut

TORONTO, 12.—Il y a eu une sérieuse bagarre au Temple de l'Armée du Salut hier soir. Trois jeunes gens, respect Hart, George Mayhew et Thomas Smith, ont été arrêtés et comme ils désiraient sortir, on leur refusa ce droit sous le prétexte que c'était contraire aux règlements. Ils essayèrent de sortir de force et il s'en suivit une bagarre à laquelle prirent part le capitaine et plusieurs membres de l'Armée. L'excitation devint si grande que plusieurs personnes s'évanouirent et une panique sembla envahir le temple. Les trois jeunes gens furent saisis et livrés à la police. A la cour de police ce matin, Hart a été condamné à \$15 d'amende et les trois autres à 30 jours de prison et Smith et Mayhew à \$3 ou 30 jours.

Déclaration

TORONTO, 12.—Une députation du conseil de ville et du bureau de commerce est partie ce soir pour Ottawa en vue d'une entente avec le département des chemins de fer au sujet d'affaires importantes concernant la ville de Toronto.

Exposition

—L'exposition des plantes devant s'ouvrir demain promet d'être un grand succès. Les animaux commencent à arriver et lorsque l'ouverture officielle aura lieu mercredi on pourra voir des collections des plus belles et les plus rares qui se soient exhibées au Canada.

Arrestation

TORONTO, 12.—Le chef de police Randall, de Guelph et le détective David ont arrêté, ce soir, J. W. Rootes, sur accusation de meurtre, au sujet de l'assassinat de l'homme à bord du bateau pendant l'incendie de l'Hotel Commercial.

Adresse de félicitations

QUEBEC, 12.—La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec se propose de présenter une adresse de félicitations au nouveau lieutenant-gouverneur Angers, la semaine prochaine.

Accident

KINGSTON, 12.—Un grave accident a eu lieu vendredi, dans la nuit, sur le chemin de fer de Kingston et Pembroke. En passant près du fort Clyde, une machine à vapeur a déraillé et a été renversée sur son côté. Elle tomba en arrière et fit dérailler les wagons des passagers qui étaient au nombre de neuf. Quatre hommes, le conducteur Key, le sergent Healy et M. McLaughlin, étudiant, ce dernier en route pour Arnprior, furent blessés, mais non gravement. Healy souffrit plus par son choc contre une pierre qu'il écrasa.

Election contestée

QUEBEC, 12.—Il y a eu séance de la cour Supérieure présidée par son Honneur le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Dans la contestation d'élection fédérale pour le comté de Montserrat, M. Choquet a été déclaré élu. Le comté de Montserrat a été déclaré élu. Le comté de Montserrat a été déclaré élu.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Religieuses

QUEBEC, 12.—M. l'abbé Louis George Poirier, curé de Saint-Lambert, vient de partir pour Paris, dans l'intention de se faire religieux dans la congrégation des Pères du Saint-Sacrement.

Autre contestation

GODFRED, 12.—Le procès en invalidation d'élection du député de Huron Ouest a été plaidé devant le juge H. G. Feltner, lundi matin à Montréal.

Messe de requiem

QUEBEC, 12.—Une messe de requiem sera chantée à la basilique pour le repos de l'âme de M. de la Roche, la semaine prochaine.

Sir Charles Tupper

CHICAGO, 12.—Sir Charles Tupper, le représentant canadien dans la commission des pêcheries, est arrivé ici aujourd'hui en route de Washington à Winnipeg. Au sujet de la question des pêcheries, il a déclaré que l'irritation causée par les difficultés de l'hiver dernier est disparue. Il espère que les commissaires arriveront à clore leurs travaux d'une manière satisfaisante.

Au Congrès

WASHINGTON, 12.—Au sénat, le nombre total des bills et résolutions, actuellement sous considération est de 594. Ce chiffre est considérablement en deçà de ce qu'il était un an auparavant.

Un bill aux fins de créer un arbitrage international a été proposé par M. le sénateur Milson. Le bill demande une appropriation de \$150,000.

La propagation de la foi

NEW-YORK, 12.—Il résulte du relevé annuel des recettes et des dépenses de l'œuvre de la propagation de la foi dans le diocèse de New-York que la somme de \$102,734 a pu être envoyée, cette année, au conseil central de Paris. Dans son rapport, le comité de New-York fait remarquer que les deux envois des États-Unis à Paris, de la propagation de la foi ne sont qu'une faible marque de gratitude pour les sommes considérables que cette œuvre a consacrées jadis aux missions d'Amérique, \$1,500,000 depuis 1850.

Les dons peuvent être adressés au Reverend Père Humbert, 120 East 34e rue, New-York.

Arrivages

QUEBEC, 12.—Le "City of Chester" est arrivé en cette ville.

SOUTHAMPTON, 12.—Le "Rueria" est arrivé ici.

NEW-YORK, 12.—L'"Arizona", de Liverpool, est arrivé.

Mentions de guerre

WASHINGTON, 12.—Le secrétaire de la guerre, M. Edgerton, dans son rapport annuel au président, dit que les États-Unis, pour la défense de leurs côtes, ont une longueur totale de 2,570 milles, et que les frontières continentales, dont la longueur est de 2,530 milles, possèdent 112 canons rayés, dont 110 sont presque hors d'usage.

Désordres

MEXICO, 12.—Des dépêches reçues de la frontière mexicaine disent que les sapeurs de la tribu de Yaqui sont devenus si turbulents que, par crainte de soulèvement, on a dû appeler les troupes sur les lieux.

Le cabinet français

NEW-YORK, 12.—Une dépêche de Paris à la Tribune dit : « Si les opportunistes s'unissent pour rendre impossible la formation d'un cabinet constitutionnel, le président de la république est décidé à se retirer d'ici à une semaine. On dit qu'il est déjà découragé et dégoûté. »

WASHINGTON, 12.—Plusieurs sénateurs se sont réunis la semaine dernière pour discuter un projet de loi tendant à réduire le prix d'affranchissement des lettres. On propose de réduire le prix d'affranchissement de deux centimes à un cent, pourvu que telle mesure ne nuise pas trop aux revenus du département postal.

On pense que ce projet de loi diminuera les revenus du bureau de poste d'environ \$8,000,000 par année ; si cette diminution est considérée trop considérable, on s'achèvera de revoir la loi sur l'affranchissement des lettres et sur leur distribution.

Résolutions

WASHINGTON, 12.—Une résolution fut introduite au sénat, de la part de la chambre des députés aux fins d'adopter une loi tendant à réduire le prix d'affranchissement des lettres. On propose de réduire le prix d'affranchissement de deux centimes à un cent, pourvu que telle mesure ne nuise pas trop aux revenus du département postal.

On pense que ce projet de loi diminuera les revenus du bureau de poste d'environ \$8,000,000 par année ; si cette diminution est considérée trop considérable, on s'achèvera de revoir la loi sur l'affranchissement des lettres et sur leur distribution.

Lutte au pugilat

LONDRES, 12.—On rapporte qu'une bataille aura lieu entre deux hommes, Sullivan et Mitchell, dans le quartier de Whitechapel, contre ce dernier sur le fait qu'il n'a été commis aucun délit contre la loi.

Malade

LONDRES, 12.—John Morley est sérieusement malade d'une maladie chronique. Toutes ses affaires politiques sont suspendues.

Préparatifs militaires

BERLIN, 12.—Le préambule d'un nouveau projet de loi sur la mobilisation a été publié ce soir.

Les réformes proposées augmentent de 50,000 hommes l'effectif de l'armée dans le cas d'une mobilisation. La dépense supplémentaire annuelle nécessaire pour le changement de 200,000 hommes.

Il y a raison de croire que l'adoption de la loi sur la mobilisation sera l'œuvre de la semaine prochaine. L'attitude menaçante de la Russie est motivée uniquement par le désir de la Russie de faire passer la mesure sans coup férir.

A tout prendre, l'attitude de la presse officielle et des journaux est favorable à l'Autriche. L'Autriche forcera le prince Ferdinand à abdiquer comme souverain de la Bulgarie, mais la Russie présente un candidat acceptable.

Décès

NEW-YORK, 12.—M. John Jacob Astor est décédé ce soir à huit heures.

EUROPE

LONDRES, 12.—Le record à Bailey a été battu par un homme de la ville de New-York, qui a couru en 10 minutes 10 secondes.

La Russie et le Pape

ROME, 12.—Le gouvernement russe a défendu à ses ambassadeurs de l'empire de porter la croix à la messe à la cathédrale de Saint-Pierre.

On sait que saint Vladimir, prince de la Russie, fut baptisé par le pape à Rome.

Gouvernement italien

ROME, 12.—Le déficit de la présente année du budget italien s'élève à cent vingt millions.

SAINT-PETERSBOURG, 12.—La célébration du 90e anniversaire de la couronne de la Russie au christianisme a été définitivement fixée au 15 juillet de l'année prochaine.

On sait que saint Vladimir, prince de la Russie, fut baptisé par le pape à Rome.

Confit

MADRID, 12.—Les journaux de Madrid parlent d'un nouveau conflit qui aurait surgi dans le golfe de Guinée, sur la frontière du Gabon, entre les autorités françaises et espagnoles. Il paraît qu'il y a quelque temps, certains froissements se produisirent au sujet de l'emplacement d'un comptoir sur lequel les Français avaient hissé le drapeau tricolore.

Les autorités espagnoles ont déclaré que le comptoir était sur le territoire espagnol. Le drapeau fut alors enlevé par les Français, le comptoir fut abandonné et les négociations s'engagèrent. Mais la réponse du gouvernement espagnol se faisant attendre, les Français reconstruisirent le comptoir sur lequel ils hisseront de nouveau le drapeau français.

Cabinet français

PARIS, 12.—Le sénateur Tirard, appelé par M. le président Sadi Carnot, pour composer un ministère s'est, comme M. Fallières, déclaré incapable d'accepter cette tâche. On croit que sans l'assistance des radicaux il sera impossible de former un cabinet.

M. Floquet, sénat, dit, on mande après M. Sadi Carnot qui l'engagera à former le nouveau ministère.

La crise ministérielle en France

PARIS, 12.—Une dépêche de Paris à la Tribune, déclare que si les opportunistes tentent de rendre impossible la formation d'un ministère, le président se retirera avant un mois.

M. Tirard

PARIS, 12.—M. Tirard, ancien ministre de l'Intérieur, est attendu de nouveau pour former un ministère.

Le nouveau ministère sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.

PARIS, 12.—Le général Legerot a accepté le portefeuille du département de la Guerre. Le nouveau cabinet sera composé de M. Tirard, ministre de l'Intérieur ; M. Dauterive, ministre du Commerce ; M. Loubet, ministre des Travaux publics ; M. de Mahy, ministre de la Marine ; M. Viette, ministre de l'Agriculture ; M. Faye, ministre de l'Instruction publique. Quant au ministre de la Guerre, il sera encore nommé ; on a offert ce portefeuille au général Legerot.